

« boive le sang de ces hommes, et le péril de leurs âmes. »

« Il sent, dit saint Ambroise¹, sa conscience blessée par le péril où ces vaillants hommes s'étaient mis pour le satisfaire; et cette eau qu'il voit achetée au prix du sang, ne lui cause plus que de l'horreur. »

X^e PROPOSITION.

Un bon prince déteste les actions sanguinaires.

« Retirez-vous de moi, gens sanguinaires, » disait David². Il n'y a rien qui s'accorde moins avec le protecteur de la vie et du salut de tout le peuple, que les hommes cruels et violents.

Après le meurtre d'Urie, le même David, qu'un amour aveugle avait jeté, contre sa nature, dans cette action sanguinaire, croyait toujours nager dans le sang; et ayant horreur de lui-même, il s'écriait : « O Seigneur! délivrez-moi du sang³. »

Les violences et les cruautés, toujours détestables, le sont encore plus dans les princes, établis pour les empêcher et les punir. Dieu, qui avait supporté avec patience les impiétés d'Achab et de Jézabel, laisse partir la dernière et irrévocable sentence, après qu'ils ont répandu le sang de Naboth. Aussitôt Élie est envoyé pour dire à ce roi cruel⁴ : « Tu as tué, et tu as possédé le bien de Naboth, et tu ajouteras encore à tes crimes; mais voici ce que dit le Seigneur : Au même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront aussi ton sang; et je ruinerai ta maison sans qu'il en reste un seul homme, et les chiens mangeront le corps de ta femme Jézabel. Si Achab meurt dans la ville, les chiens le mangeront; et s'il meurt à la campagne, il sera donné aux oiseaux. »

Antiochus, surnommé l'illustre, roi de Syrie, périt d'une manière moins violente en apparence, mais non moins terrible. Dieu le punit en l'abandonnant aux reproches de sa conscience, et à des chagrins furieux, qui se tournèrent enfin en maladie incurable.

Son avarice l'avait engagé à piller le temple de Jérusalem, et ensuite à persécuter le peuple de Dieu. Il fit de grands meurtres, et parla avec grand orgueil⁵. Et voilà que tout d'un coup, entendant parler des victoires des Juifs qu'il persécutait à toute outrance, « il fut saisi de frayeur à ce discours, et fut jeté dans un grand trouble : il se mit au lit, et tomba dans une profonde tristesse; parce que ses desseins ne lui avaient pas réussi. Il fut plusieurs jours en cet état; sa tris-

¹ *Ambr. Apol. David. cap. vii, n° 34, t. I, col. 686.*

² *Ps. cxxxviii, 19.*

³ *Ps. l, 16.*

⁴ *III. Reg. xxi, 19, 23, 24.*

⁵ *I. Mach. I, 23, 24, 25.*

« tesse se renouvelait et s'augmentait tous les jours, et il se sentait mourir. Alors, appelant tous ses courtisans, il leur dit : Le sommeil s'est retiré de mes yeux; je n'ai plus de force, et mon cœur est abattu par de cruelles inquiétudes. En quel abîme de tristesse suis-je plongé! quelle horrible agitation sens-je en moi-même, moi qui étais si heureux, et si chéri de toute ma cour dans ma puissance! Maintenant je me ressouviens des maux et des pilleries que j'ai faites à Jérusalem, et des ordres que j'ai donnés sans raison pour faire périr les peuples de la Judée. Je connais que c'est pour cela que m'arrivent les maux où je suis : et voilà que je péris accablé de tristesse, dans une terre étrangère¹. »

Il se joignit à cette tristesse des douleurs d'entrailles, et des ulcères par tout le corps : il devint insupportable à lui-même, aussi bien qu'aux autres, par la puanteur qu'exhalait ses membres pourris. En vain reconnut-il la puissance divine par ces paroles : « Il est juste d'être soumis à Dieu, et qu'un mortel ne s'égalé pas à lui; » Dieu rejeta des soumissions forcées. « Et ce méchant le priaient en vain dans un temps où Dieu avait résolu de ne lui plus faire de miséricorde². »

« Ainsi mourut ce meurtrier et ce blasphémateur, traité comme il avait traité les autres³. » C'est-à-dire, qu'il trouva Dieu impitoyable, comme il l'avait été.

Voilà ce qui arrive aux rois violents et sanguinaires. Ceux qui oppriment le peuple, et l'épuisent par de cruelles vexations, doivent craindre la même vengeance, puisqu'il est écrit⁴ : « Le pain est la vie du pauvre : qui le lui ôte est un homme sanguinaire. »

XI^e PROPOSITION.

Les bons princes exposent leur vie pour le salut de leurs peuples, et la conservent aussi pour l'amour d'eux.

L'un et l'autre nous paraît par ces deux exemples.

Pendant la révolte d'Absalon, David mit son armée en bataille, et voulut marcher avec elle à son ordinaire. « Mais le peuple lui dit : Vous ne viendrez pas : car quand nous serons défaits, les rebelles ne croiront pas pour cela avoir vaincu. Vous êtes vous seul compté pour dix mille, et il vaut mieux que vous demeuriez dans la ville pour nous sauver tous. Le roi répondit : « Je suivrai vos conseils⁵. »

Il cède sans résistance, il ne fait aucun sem-

¹ *I. Mach. vi, 8, 9, 10, etc.*

² *II. Mach. ix, 5, 9, 12, 15.*

³ *Id. ibid. 28.*

⁴ *Ecl. xxxiv, 25.*

⁵ *II. Reg. xviii, 3, 4.*

blant de se retirer à regret; en un mot, il ne fait point le vaillant : c'est qu'il l'était.

« Dans un combat des Philistins contre David, comme les forces lui manquaient, un Philistin allait le percer; Abisaï, fils de Sarvia, le défendit, et tua le Philistin : alors les gens de David lui dirent avec serment : Vous ne viendrez plus avec nous à la guerre, pour ne point éteindre la lumière d'Israël¹. »

La valeur de David s'était fait sentir aux Philistins, à ce fier géant Goliath, et même aux ours et aux lions, qu'il déchirait comme des agneaux². Cependant nous ne lisons point qu'il ait combattu depuis ce temps. Il ne faut pas moins estimer la condescendance d'un roi si vaillant, qui se conserve pour son État, que la piété de ses sujets.

Au reste, l'histoire des rois, et celle des Machabées, sont pleines de fameux exemples de princes qui ont exposé leur vie pour le peuple; et il est inutile de les rapporter.

L'antiquité païenne a admiré ceux qui se sont dévoués pour leur patrie. Saül, au commencement de son règne, et David à la fin du sien, se sont dévoués à la vengeance divine pour sauver leur peuple.

Nous avons déjà rapporté l'exemple de David : voyons celui de Saül.

Saül victorieux, résolu de poursuivre les ennemis jusqu'au bout; selon une coutume ancienne dont on voit des exemples dans toutes les nations, engagea tout le peuple par ce serment : « Maudit celui qui mangera jusqu'au soir, et jusqu'à ce que je me sois vengé de mes ennemis³; » c'est-à-dire, des Philistins, ennemis de l'État. Jonathas, qui n'avait pas ouï ce serment de son père, mangea, contre l'ordre, dans son extrême besoin⁴; et Dieu, qui voulait montrer, ou combien était redoutable la religion du serment, ou combien on doit être prompt à savoir les ordres publics, témoigna sa colère contre tout le peuple⁵. Sur cela que fait Saül⁶? « Vive Dieu, le Sauveur d'Israël! dit-il; si la faute est arrivée par mon fils Jonathas, il sera irrémissiblement puni de mort. Séparez-vous d'un côté, et moi je serai de l'autre avec Jonathas. O Seigneur Dieu d'Israël! faites connaître en qui est la faute qui vous a mis en colère contre votre peuple. Si elle est en moi, ou en Jonathas, faites-le connaître. Aussitôt le sort fut jeté; Dieu le gouverna : tout le peuple fut délivré; il ne restait que Saül et Jonathas. Saül poursuit sans hésiter : Jetez

« le sort entre moi et Jonathas : il tombe sur Jonathas⁷; » ce jeune prince avoue ce qu'il avait fait, son père persiste invinciblement à vouloir le faire mourir : il fallut que tout le peuple s'unît pour empêcher l'exécution⁸; mais du côté de Saül le vœu fut accompli, et Jonathas fut dévoué à la mort sans s'y opposer.

XII^e PROPOSITION.

Le gouvernement doit être doux.

« Ne soyez pas comme un lion dans votre maison, opprimant vos sujets et vos domestiques⁹. »

Le prince ne doit être redoutable qu'aux méchants. Car, comme dit l'apôtre³, « il n'est pas donné pour faire craindre ceux qui font bien, mais ceux qui font mal. Voulez-vous ne craindre pas le prince, faites bien; et vous n'aurez de lui que des louanges. Car il est ministre de Dieu pour le bien : que si vous faites mal, tremblez; car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée. »

Ainsi le gouvernement est doux de sa nature; et le prince ne doit être rude, qu'y étant forcé par les crimes.

Hors de là, il lui convient d'être bon, affable, indulgent, en sorte qu'on sente à peine qu'il soit le maître. « Vous ont-ils fait leur prince, ou leur gouverneur, soyez parmi eux comme l'un d'eux⁵. »

C'est au prince de pratiquer ce précepte de l'Écclésiastique⁷ : « Prêtez l'oreille au pauvre sans chagrin; rendez-lui ce que vous lui devez, et répondez-lui paisiblement et avec douceur. »

La douceur aide à entendre et à bien répondre. « Soyez doux à écouter la parole, afin de la concevoir, et de rendre avec sagesse une réponse véritable⁷. »

Par la douceur on expédie mieux les affaires, et on acquiert une grande gloire. « Mon fils, faites vos affaires avec douceur, et vous élèverez votre gloire au-dessus de tous les hommes⁸. »

Moïse était le plus doux de tous les hommes⁹, et par là le plus digne de commander sous un Dieu qui est la bonté même. « Il a été sanctifié par sa foi et par sa douceur; et Dieu l'a choisi parmi tous les hommes pour être le conducteur de son peuple¹⁰. »

¹ *I. Reg. xiv, 42.*

² *Ibid. 45.*

³ *Ecl. iv, 35.*

⁴ *Rom. xiii, 3, 4.*

⁵ *Ecl. xxxii, 1.*

⁶ *Ibid. iv, 8.*

⁷ *Ibid. v, 13.*

⁸ *Ibid. iii, 19.*

⁹ *Num. xii, 3.*

¹⁰ *Ecl. xlv, 4.*

¹ *II. Reg. xxi, 15, 16, 17.*

² *I. Reg. xvii, 36. Ecl. xlvii, 3.*

³ *I. Reg. xiv, 24.*

⁴ *Ibid. 27.*

⁵ *Ibid. 37.*

⁶ *Ibid. 39, 40, 41.*

Nous avons vu la bonté et la douceur de Job, qui, « assis au milieu du peuple comme un roi environné de sa cour, était le consolateur des affligés¹. »

Moïse ne se lassait jamais d'écouter le peuple, tout ingrat qu'était ce peuple à ses bontés, « et il y passait depuis le matin jusqu'au soir². »

David était tendre et bon. Nathan le prend par la pitié, et commence par cet endroit, comme par le plus sensible, à lui faire entendre son crime. « Un pauvre homme n'avait, dit-il³, qu'une petite brebis; elle couchait en son sein, et il l'aimait comme sa fille : et un riche la lui a ravie et tuée, etc. »

Cette femme de Thécua, qui venait lui persuader de rappeler Absalon, le prend par le même endroit : « Hélas ! je suis une femme veuve : un de mes fils a tué son frère ; et ma parenté assemblée me veut encore ôter celui qui me reste, et éteindre l'étincelle qui m'est demeurée : et le roi lui dit : Allez, j'y donnerai ordre⁴. »

Elle achève de le toucher, en lui représentant le bien du peuple, comme la chose qui lui était la plus chère. « D'où vous vient cette pensée contre le peuple de Dieu ? et pourquoi ne rappelez-vous pas votre fils banni, que tout le peuple désire⁵ ? »

On peut voir par les choses qui ont été dites, que toute la vie de ce prince est pleine de bonté et de douceur. Ce n'est donc pas sans raison que nous lisons dans un psaume, qui apparemment est de Salomon⁶ : « O Seigneur ! souvenez-vous de David et de toute sa douceur. »

Ainsi, parmi tant de belles qualités de David, son fils n'en trouve point de plus mémorable, ni de plus agréable à Dieu, que sa grande douceur.

Il n'y a rien aussi que les peuples célèbrent tant. « Nous avons ouï dire que les rois de la maison d'Israël sont doux et éléments⁷. » Les Syriens parlent ainsi à leur roi Bénadad, prisonnier d'un roi d'Israël. Belle réputation de ces rois parmi les peuples étrangers, et qualité vraiment royale !

XIII^e PROPOSITION.

Les princes sont faits pour être aimés.

Nous avons déjà rapporté cette parole : « Salomon s'assit dans le trône du Seigneur, et il plut à tous, et tout le monde lui obéit⁸. »

¹ Job. XXIX, 25.

² Exod. XVIII, 13.

³ II. Reg. XII, 3, 4.

⁴ Ibid. XIV, 5, 6, 7, 8.

⁵ Ibid. 13.

⁶ Ps. CXXXI, 1.

⁷ III. Reg. XX, 31.

⁸ I. Par. XXIX, 23.

On ne connaît pas ce jeune prince : il se montre, et gagne les cœurs par la seule vue. Le trône du Seigneur, où il est assis, fait qu'on l'aime naturellement, et rend l'obéissance agréable.

De cet attrait naturel des peuples pour leurs princes, naît la mémorable dispute entre ceux de Juda, et les autres Israélites, à qui servirait mieux le roi¹. « Ces derniers vinrent à David, et lui dirent : Pourquoi nos frères de Juda nous ont-ils dérobé le roi, et l'ont-ils ramené à sa maison, comme si c'était à eux seuls de le servir ? Et ceux de Juda répondirent : C'est que le roi m'est plus proche qu'à vous, et qu'il est de notre tribu ; pourquoi vous fâchez-vous ? L'avons-nous fait par intérêt ? nous a-t-on donné des présents ou quelque chose pour subsister ? Et ceux d'Israël répondirent : Nous sommes dix fois plus que vous, et nous avons plus de part que vous en la personne du roi : vous nous avez fait injure, de ne nous avertir pas les premiers pour ramener notre roi. Ceux de Juda répondirent durement à ceux d'Israël. » Chacun veut avoir le roi ; chacun, passionné pour lui, envie aux autres la gloire de le posséder : il en arriverait quelque sédition, si le prince, qui en effet est un bien public, ne se donnait également à tous.

Il y a un charme pour les peuples dans la vue du prince ; et rien ne lui est plus aisé que de se faire aimer avec passion. « La vie est dans la gaieté du visage du roi, et sa clémence est comme la pluie du soir ou de l'arrière-saison². » La pluie, qui vient alors rafraîchir la terre desséchée par l'ardeur du jour ou de l'été, n'est pas plus agréable qu'un prince qui tempère son autorité par la douceur ; et son visage ravit tout le monde quand il est serein.

Job explique admirablement ce charme secret du prince. « Ils attendaient mes paroles comme la rosée, et ils y ouvraient leur bouche comme on fait à la pluie du soir. Si je leur souriais, ils avaient peine à le croire ; et ils ne laissaient point tomber à terre les rayons de mon visage³. » Après le grand chaud du jour ou de l'été, c'est-à-dire, après le trouble et l'affliction, ses paroles étaient consolantes ; les peuples étaient ravis de le voir passer : et heureux d'avoir un regard, ils le recueillaient comme quelque chose de précieux.

Que le prince soit donc facile à distribuer des regards benins, et à dire des paroles obligeantes. « La rosée rafraîchit l'ardeur, et une douce parole vaut mieux qu'un présent⁴. »

Et encore : « Une douce parole multiplie les

¹ II. Reg. XIX, 41, 42, 43.

² Prov. XVI, 15.

³ Job. XXIX, 23, 24.

⁴ Eccl. XVIII, 16.

amis, et adoucit les ennemis ; et une langue agréable donne l'abondance¹. »

Il y faut pourtant joindre les effets. « L'homme qui donne des espérances trompeuses, et n'accomplit pas ses promesses, c'est une nuée et un vent qui n'est pas suivi de la pluie². »

Un prince bienfaisant est adoré par son peuple. « Tout le pays fut en repos durant les jours de Simon : il cherchait le bien de sa nation : aussi sa puissance et sa gloire faisaient le plaisir de tout le peuple³. »

Que la puissance est affermie, quand elle est ainsi chérie par les peuples ! et que Salomon a raison de dire : « La bonté et la justice gardent le roi ; et son trône est affermi par la clémence⁴. »

Voilà une belle garde pour le roi, et un digne soutien de son trône.

XIV^e PROPOSITION.

Un prince qui se fait haïr par ses violences, est toujours à la veille de périr.

Il est regardé non comme un homme, mais comme une bête féroce. « Le prince impitoyable est un lion rugissant, et un ours affamé⁵. »

Il se peut assurer qu'il vit au milieu de ses ennemis. Comme il n'aime personne, personne ne l'aime. « Il dit en son cœur : Je suis, et il n'y a que moi sur la terre : il lui viendra du mal sans qu'il sache de quel côté : il tombera dans une misère inévitable. La calamité viendra sur lui, lorsqu'il y pensera le moins⁶. »

Brisez la tête des princes ennemis qui disent : « Il n'y a que nous⁷. » Ce n'est pas, comme nous verrons, qu'il soit permis d'attenter sur eux ; à Dieu ne plaise ! mais le Saint-Esprit nous apprend qu'ils ne méritent pas de vivre, et qu'ils ont tout à craindre, tant des peuples poussés à bout par leur violence, que de Dieu qui a prononcé que « les hommes sanguinaires et trompeurs ne verront pas la moitié de leurs jours⁸. »

XV^e PROPOSITION.

Le prince doit se garder des paroles rudes et moqueuses.

Nous avons vu que le prince doit tenir ses mains nettes de sang et de violence ; mais il doit aussi retenir sa langue, dont les blessures souvent ne sont pas moins dangereuses, selon cette parole de David : « Leur langue est une épée af-

¹ Eccl. VI, 5.

² Prov. XXV, 14.

³ I. Mach. XIV, 4.

⁴ Prov. XX, 28.

⁵ Ibid. XXVIII, 15.

⁶ Is. XLVII, 10, 11.

⁷ Eccl. XXXVI, 12.

⁸ Ps. LIV, 24.

filée¹. » Et encore : « Ils ont aiguisé leurs langues comme des langues de serpent. Leur morsure est venimeuse et mortelle². »

La colère du prince, déclarée par ses paroles, cause des meurtres, et vérifie ce que dit le Sage³ : « L'indignation du roi annonce la mort. »

Son discours, loin d'être emporté et violent, ne doit pas même être rude. De tels discours aliènent tous les esprits. « Une douce parole abat la colère, un discours rude met en fureur⁴. »

Surtout un discours moqueur est insupportable en sa bouche. « N'offensez point votre serviteur qui travaille de bonne foi, et qui vous donne sa vie⁵. » Et encore : « Ne vous moquez pas de l'affligé : car il y a un Dieu qui voit tout, qui élève, et qui abaisse⁶. »

Ne vous fiez donc pas à votre puissance ; et qu'elle ne vous emporte pas à des moqueries insolentes. Il n'y a rien de plus odieux. Que peut-on attendre d'un prince, dont on ne reçoit pas même d'honnêtes paroles ?

Au contraire, il est de la bonté du prince de réprimer les médisances et les railleries outrageuses. Le moyen en est aisé ; un regard sévère suffit. « Le vent de bise dissipe la pluie ; et un visage triste arrête une langue médisante⁷. »

La médisance n'est jamais plus insolente, que lorsqu'elle a osé paraître devant la face du prince ; et c'est là par conséquent qu'elle doit être le plus réprimée.

LIVRE QUATRIÈME.

SUITE DES CARACTÈRES DE LA ROYAUTE.

ARTICLE PREMIER.

L'autorité royale est absolue.

Pour rendre ce terme odieux et insupportable, plusieurs affectent de confondre le gouvernement absolu, et le gouvernement arbitraire. Mais il n'y a rien de plus distingué, ainsi que nous le ferons voir lorsque nous parlerons de la justice.

PREMIÈRE PROPOSITION.

Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne.

« Observez les commandements qui sortent de la bouche du roi, et gardez le serment que vous

¹ Ps. LVI, 5.

² Ibid. CXXXIX, 3.

³ Prov. XVI, 14.

⁴ Ibid. XV, 1.

⁵ Eccl. VII, 22.

⁶ Ibid. 12.

⁷ Prov. XXV, 23.